



Certificat d'Aptitude Professionnelle DEMENAGEUR SUR VEHICULE UTILITAIRE LEGER

Fiche d'évaluation de l'unité P2 EP2 – REALISATION DU DEMENAGEMENT

Établissement : (tampon)	Session :
	Nom du candidat :
	Prénom :
	Date de l'évaluation :
	Mode de validation : <input type="checkbox"/> Contrôle en cours de formation <input type="checkbox"/> Épreuve Ponctuelle (cocher la case correspondante)
Support d'évaluation :	Lieu d'évaluation : <input type="checkbox"/> Établissement <input type="checkbox"/> Entreprise :

Données fournies au candidat

Le véhicule et son attelage, leurs caractéristiques, équipements, documents de bord et manuels d'utilisation.	Le plan d'emménagement et/ou les recommandations du client.
Un plateau, une caisse mobile, un conteneur.	Le plan de chargement.
Les prestations de services en relation avec les documents normatifs.	Les EPI.
Les matériels de manutention, de levage, leur fiche technique et procédure d'installation et d'utilisation.	Les accessoires de sécurisation de la zone de travail.
Les supports et outils de communication.	Le protocole de sécurité du site.
L'outillage nécessaire, le matériel de nettoyage.	La démarche qualité de l'entreprise.
Les moyens d'accès.	Les réglementations du travail en vigueur et les conditions de travail.
Les matériels et matériaux de conditionnement.	Un ensemble de pièces de rechange.
Le cahier des charges et la planification de l'opération.	Un ensemble de mobiliers, documents de bureaux, objets et équipement, leurs descriptifs, instructions de montage, fiches techniques...
Les documents administratifs, techniques et réglementaires en vigueur relatifs à la mission.	Les indicateurs d'itinéraire.
Les moyens d'arrimage et de calage.	La description des sites.
Le plan de prévention.	Les instructions spécifiques et/ou les recommandations particulières de protection.
Les contenants.	

☞ Repérer les données fournies

Travail demandé	
A1T2	Promouvoir et valoriser l'image de l'entreprise.
A1T4	Prendre en charge le véhicule et son attelage, leurs équipements. S'assurer de leur conformité.
A1T6	Préparer le véhicule, les matériels de manutention, appareils de levage, moyens de conditionnement.
A2T1	Organiser son activité.
A2T2	Conditionner le mobilier, les objets et les équipements à déménager.
A2T3	Manutentionner, porter le mobilier, les objets et les équipements à la main et/ou en utilisant les matériels de manutention et les appareils de levage.
A2T4	Charger, caler et arrimer le mobilier, les objets et les équipements.
A2T5	Libérer le lieu ou le site de l'opération.
A2T6	Renseigner les documents liés à la prise en charge.
A4T1	Organiser son activité.
A4T2	Manutentionner, porter le mobilier, les objets et les équipements à la main et/ou en utilisant les matériels de manutention et les appareils de levage.
A4T3	Installer le mobilier, les objets et les équipements.
A4T4	Libérer le lieu ou le site de l'opération.
A4T5	Renseigner les documents liés à la fin de la prestation.
A5T1	Trier et/ou restituer les moyens de conditionnement. Ranger les équipements et les accessoires.
A5T2	Restituer le véhicule, son attelage, la caisse mobile, le conteneur.

☞ Repérer les tâches demandées (ce sont celles qui correspondent à l'unité dans le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre).

C1.3 - Communiquer avec le client et les tiers		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation			
			-			+
	1 - Communiquer avec le client	Les règles de présentation sont respectées. Les attentes du client sont prises en considération. Le discours est clair, précis et courtois. Les différents supports et outils de communication sont correctement utilisés.				
	2 - Communiquer avec les tiers	Les règles de présentation sont respectées. Les attentes des usagers sont prises en considération. Le discours est clair, précis et courtois.				

C2.5 - Préparer le chargement		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation			
			-			+
	1 - Établir un plan de chargement.	Le plan de chargement est établi d'après : - la nature et la fragilité des mobiliers, objets et équipements, - les contraintes de portage et d'emménagement, - la répartition des charges, - les instructions spécifiques de livraison, - l'optimisation des volumes.				
	2 - Établir la chronologie chargement / livraison.	La chronologie et la méthodologie de chargement sont établies en fonction : - du circuit et /ou des instructions spécifiques de livraison, - des instructions contractuelles et/ou du cahier des charges, - des contraintes liées à la circulation et au stationnement sur la voie publique et/ou sur le site.				

C2.6 – Respecter les temps impartis		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation			
			-			+
		Les temps consacrés aux diverses activités sont maîtrisés et respectent les prévisions.				

C 3.2 – Remettre en conformité		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation -  +			
	1 – Remettre en conformité le véhicule avec ou sans attelage.	Le véhicule est remis en conformité dans le cadre des instructions reçues. L'opération est signalée à la hiérarchie. Les préconisations et la méthodologie du constructeur sont respectées. Les règles de manutention, d'ergonomie et de prévention des risques professionnels sont respectées. Les essais sont effectués dans le respect des procédures.				

C 3.3 – Rassembler les matériels, l'outillage et les matériaux		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation -  +			
	1 - Vérifier.	Les matériels, l'outillage et les matériaux sont conformes et adaptés au mode de déménagement, en nature et en nombre. Ils respectent : - les instructions et recommandations, - les spécificités des meubles, des objets et/ou des équipements, - les règles de manutention, d'ergonomie et de prévention des risques professionnels. Les compléments en matériels, outillage et matériaux sont justifiés.				
	2 - Ranger.	Les matériels, l'outillage et les matériaux sont correctement rangés, calés, arrimés dans le véhicule.				

C 3.5 – Prendre en charge les objets, le mobilier et les équipements		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation -  +			
	1 - Conditionner les objets, le mobilier et les équipements	Les prestations respectent les termes du déménagement et sont réalisées conformément : - aux instructions et recommandations particulières, - au cahier des charges, - à la démarche qualité de l'entreprise, - aux spécificités des meubles, des objets et des équipements, - aux normes qualité professionnelle, - à la fragilité et la valeur des meubles, objets et équipements. Les emballages utilisés sont adaptés aux objets et aux équipements. Ils garantissent leur état. Les objets, le mobilier et les équipements sont regroupés et conditionnés par nature. Les emballages sont identifiés par contenu, fragilité et destination. La caisse confectionnée est adaptée à l'objet ou à l'équipement. Elle garantit son état pendant la manutention, le portage et le transport.				
	2 - Démontez le mobilier et les équipements	Le démontage prévoit le remontage : le repérage des éléments, les croquis et les photographies de montage sont exploitables par un tiers. Il est réalisé sans détérioration des éléments, selon : - la spécificité du mobilier et des équipements, notamment ceux relevant de la bureautique, - les instructions particulières de démontage. Les outils utilisés sont appropriés. La quincaillerie est préservée dans un sachet identifié.				
	3 - Ventiler et placer les objets, le mobilier et les équipements	Les objets, le mobilier et les équipements sont ventilés et placés aux endroits convenus.				
	4 - Déballer les objets, le mobilier et les équipements	Les prestations respectent les termes du déménagement. Les objets, le mobilier et les équipements sont déballés et répartis selon leur destination. Les zones d'emménagement sont libérées au fur et à mesure de tout emballage et protection (rangement dans le véhicule sans nuire à l'accessibilité du poste de travail).				
	5 - Remonter le mobilier et les équipements	Le mobilier et les équipements sont remontés sans détérioration, calés et réglés, conformément aux instructions particulières, aux croquis et aux photographies effectués lors du démontage.				

C 3.6 – Porter - Manutentionner		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation -  +			
	1 - Porter et manutentionner sans aide mécanisée.	Le choix des moyens de portage et de manutention est adapté au contexte, aux mobiliers, aux objets et aux équipements. Le mobilier, les objets et les équipements sont manutentionnés et portés : - sans détérioration, - dans le respect des règles d'ergonomie et de prévention des risques professionnels. L'environnement est préservé.				
	2 - Utiliser un hayon.	Le choix des matériels est adapté au contexte, au mobilier, aux objets et aux équipements. L'environnement est préservé et sécurisé. Sont respectées : - les procédures d'installation, de repliement et d'utilisation des matériels, - les règles de sécurité, - les règles d'ergonomie et de prévention des risques professionnels.				
	3 - Utiliser un monte-meubles.	Le mobilier, les objets et les équipements ne subissent aucune détérioration. La procédure de suivi du matériel est respectée. Toute détérioration ou dysfonctionnement est signalé. Le cas échéant, le matériel est remis en conformité dans le cadre des instructions reçues. L'opération est signalée à la hiérarchie.				

C 3.8 – Gérer le chargement du véhicule		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation -  +			
	1 - Charger, caler et arrimer.	Le chargement est effectué par unité de charge, en fonction de la nature du mobilier, des objets, des équipements et des locaux de livraison. La répartition des charges, le calage et l'arrimage garantissent l'état des objets et des équipements. Ils permettent un transport en toute sécurité. Le calage et l'arrimage du mobilier, des objets et des équipements sont assurés sur la totalité du circuit des emménagements. Les moyens d'emballage et de protection réutilisables, les outils, les matériels de manutention, les moyens d'accès, les accessoires de sécurisation de la zone de travail sont rangés, calés et arrimés dans le véhicule, au fur et à mesure.				
	2 - Décharger.	Le mobilier, les objets et les équipements ne subissent aucune détérioration au cours du déchargement. Les moyens d'emballage et de protection réutilisables, les outils, les matériels de manutention, les moyens d'accès, les accessoires de sécurisation de la zone de travail sont rangés, calés et arrimés dans le véhicule, au fur et à mesure.				

C 3.9 – Organiser les activités sur le site		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation -  +			
	1 - Préparer les activités.	La zone de stationnement du véhicule et d'évolution des matériels de levage et de manutention est sécurisée. Les accès sont repérés. L'état des lieux des parties privatives et communes est contradictoirement établi. La nature de la prestation est rappelée au client, de façon claire, précise et complète. Les attentes du client sont prises en considération. Les protections du site sont suffisantes et adaptées afin d'éviter toute détérioration. Les accès sont correctement utilisés et sans détérioration. Les tiers concernés sont informés de l'opération. La préparation du site limite les nuisances aux tiers				
	2 - Conclure les activités.	Le site est libéré et laissé propre de toute salissure occasionnée. L'état des lieux des parties privatives et communes est contradictoirement établi. Les déchets résultant des opérations sont évacués. La fin des opérations d'emménagement est constatée avec le client. Les réserves inhérentes aux dégradations sont notifiées avec précision par le client. Les réserves abusives sont contestées et font l'objet d'observations écrites par le déménageur.				
	3 - Effectuer un encaissement.	L'encaissement du solde de la prestation (en cours ou à l'issue du déchargement) respecte les termes du contrat. Le bulletin de livraison, renseigné et signé, précise le mode de paiement et son montant. La recevabilité du mode de paiement est vérifiée. Les matériels laissés au client sont consignés.				

C 3.10 – Restituer le véhicule, la caisse mobile, le conteneur, les matériels, les matériaux.		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation -  +			
	1 - Restituer le véhicule, la caisse mobile, le conteneur.	La restitution est faite dans les conditions, aux lieux et selon les délais prévus : - le véhicule et son attelage sont propres, rangés et correctement stationnés, - la pochette de bord avec ses documents est complète. Les règles de sécurité et d'immobilisation sont toutes appliquées. Les matériels de déménagement sont vérifiés, rangés, et inventoriés. Les dysfonctionnements et/ou les détériorations sont signalés. Les procès-verbaux de contraventions sont transmis. La préparation du site limite les nuisances aux tiers				
	2 - Restituer les matériels, l'outillage...	La restitution est faite dans les conditions, aux lieux et selon les délais prévus. Les dysfonctionnements, les détériorations et/ou les pertes sont signalés.				
	3 - Restituer les matériaux.	Les matériaux sont restitués dans les conditions, aux lieux et selon les délais prévus. Les déchets font l'objet d'un tri sélectif préalable..				

C 3.11 – Maîtriser les risques professionnels		/.....			
X	Compétences (ce sont celles prévues par le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)	Indicateurs d'évaluation (ce sont ceux du référentiel de compétence à l'exclusion de tout autre)	Évaluation -  +			
	1 - Prévenir les accidents du travail.	Les consignes sont respectées. Les équipements de Protection Individuelle sont adaptés et utilisés. Les règles de protection collectives sont appliquées en conformité.				
	2 - Protéger, alerter et secourir..	Les gestes de premiers secours sont mis en œuvre.				
	3 - Maîtriser les gestes et postures.	Les techniques de gestes et postures sont appliquées.				

Appréciation globale et proposition de note :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Note Coeficientée
..... /180

FICHE D'ANALYSE DU TRAVAIL EFFECTUE
Document(s) à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury.

Travail effectivement réalisé

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Évaluateurs

Nom, prénom	Qualité	Signature
.....	
.....	
.....	